



**Question écrite de la Députée Katrin JADIN**  
**à Monsieur Kris PEETERS, Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi et de**  
**l'Économie,**  
*concernant*  
**l'enquête « EY Global Fraud Survey » sur la corruption**  
*- déposée le 7 juin 2018 -*

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

La dernière enquête sur les pratiques corruptives et frauduleuses réalisée par le cabinet d'audit EY dresse le constat que la corruption dans le monde de l'entreprise en Belgique aurait doublé en l'espace de six ans.

Les résultats de la « EY Global Fraud Survey » attestent qu'un cadre belge sur cinq a été confronté ces deux dernières années à des pratiques frauduleuses au sein de son entreprise. Avec ces 20%, la Belgique se situerait au-dessus de la moyenne européenne, qui est de 10% pour l'Europe occidentale.

Monsieur le Vice-Premier Ministre, mes questions sont les suivantes :

- Avez-vous pris connaissance de cette enquête ? Quelle est la véracité d'une telle enquête ? Ces résultats peuvent-ils être considérés comme pertinents ?
- Quelles sont les pratiques frauduleuses les plus constatées en Belgique ?
- Dans la mesure où ces chiffres seraient pertinents, comment pourrait-on expliquer ce fort taux de pratiques corruptives et frauduleuses dans notre Etat ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Katrin JADIN**



**Vraag nr. 2357 van mevrouw Kattrin  
JADIN van 13/06/2018**

**Question n° 2357 de madame Kattrin  
JADIN du 13/06/2018**

Betreft: Het onderzoek EY Global Fraud  
Survey over corruptie

Concerne : L'enquête EY Global Fraud  
Survey sur la corruption

1. Ik heb Ernst & Young gevraagd naar de methodologie die werd gebruikt bij het uitvoeren van dit onderzoek. Daaruit blijkt dat dit onderzoek geen wetenschappelijk doel had en dat de resultaten niet naar het geheel van ondernemingen in België kunnen worden geëxtrapoleerd. De steekproef waarop de studie werd uitgevoerd, was immers te beperkt. Die bestond uit 50 zeer grote ondernemingen die niet representatief zijn voor de meerderheid van de Belgische ondernemingen.

1. J'ai demandé à Ernst & Young des explications sur la méthodologie utilisée lors de la réalisation de cette enquête. Il en ressort que cette enquête n'avait pas un objectif scientifique et qu'on ne peut en tirer des résultats extrapolables à l'ensemble des entreprises en Belgique. En effet, l'échantillon sur lequel a porté l'étude était trop limité. Il était composé de 50 très grosses entreprises non représentatives de la majorité des entreprises belges.

2. De vragen die tijdens dat onderzoek werden gesteld, bevatten geen details over de aard van de frauduleuze praktijken in kwestie. Ook maakten ze geen onderscheid tussen corruptie en andere frauduleuze praktijken waarvan ondernemingen het slachtoffer zijn.

2. Les questions posées lors de cette enquête ne détaillaient pas la nature des pratiques frauduleuses concernées. Elles ne faisaient pas non plus la distinction entre la corruption et les autres pratiques frauduleuses dont sont victimes les entreprises.

3. Zoals hierboven reeds toegelicht, zijn de door Ernst & Young verstrekte cijfers niet relevant, en er zijn geen aanwijzingen dat de situatie in België zou afwijken van het Europese gemiddelde.

3. Comme expliqué plus haut, les chiffres communiqués par Ernst & Young ne sont pas pertinents et rien n'indique que la situation en Belgique divergerait de la moyenne européenne.

Kris PEETERS

Vice-eersteminister en Minister van Werk, Economie en Consumenten

Vice-Premier Ministre et Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs